

SAS IMMONIO

IMMOBILIERE MONIO

TRANSACTION

HONORAIRES AGENCE A LA CHARGE DU VENDEUR

MANDAT DE VENTE

TERRAIN :

6% TTC avec un minimum de 6 000 € TTC

AUTRES BIENS :

6 % TTC du prix de vente jusqu'à 400 000 € avec un minimum de 5 000 € TTC.

5% TTC sur le prix de vente si celui-ci est supérieur à 400 000 €.

MANDAT DE RECHERCHE

**POUR UN PARTICULIER : 7 % TTC du prix de vente.
Avec un minimum de 10 000 € TTC**

POUR UN PROFESSIONNEL : 6 % HT du prix de vente.

**ORGANISME de GARANTIE : GALIAN 75 008 PARIS
CARTE PROFESSIONNELLE : N°CPI 7401 2018 000 024 196**

Site Internet : www.immobiliere-monio.fr

E.mail : agence@immobiliere-monio.fr

S.A.S. Au capital de 8000 € RCS Bonneville N° SIRET 50350983800010

N° TVA intracommunautaire : FR33503509838